**Consignes Bilan expérientiel (BE) – Bac+5**

**M2 ATDD – semestre 3**

*Remarque : ne pas confondre le bilan expérientiel fait en semestre 3 (qui porte sur le stage de M1) et le bilan expérientiel présenté en semestre 4, après la soutenance du mémoire, qui portera sur l’ensemble de vos expériences !*

Tous les étudiants, quelles que soient leurs situations à la rentrée (admis en M2, en rattrapage de M1, en année de césure\* - rattrapage ou non- ) passent leur BE cette année.

*(\*) sauf si l’étudiant en césure n’est pas sur site (Angers). Dans ce cas, le BE pourra être reporté l’année suivante.*

**Objectif de l'exercice**

A travers **une** situation vécue en stage et/ou **une** mission clé de celui-ci, vous devez être en capacité de développer et d’analyser les compétences spécifiques (à votre parcours de master) et génériques acquises - ou en cours d’acquisition – en lien avec cette première expérience.

**IL NE S’AGIT DONC PAS DE « RACONTER » VOTRE EXPERIENCE, MAIS DE L’ANALYSER, DE MANIERE REFLEXIVE, en prenant soin de LA CONTEXTUALISER EN AMONT (structure, territoire, compétences, missions et problématiques inhérentes)**

Vous devez être en capacité de faire des liens avec votre formation initiale (avant le master ATDD) et vos autres expériences professionnelles. Vous devez montrer le caractère transférable des compétences acquises (dé-contextualisation de l'expérience = acquisition d'expérience). Les savoir-faire/être génériques et ceux spécifiques à la formation devront être bien différenciés.

Vous devez également analyser les incidences de cette expérience sur votre projet professionnel : quelles nouvelles structures pensez-vous contacter en M2 ? Avec quels objectifs professionnels ?

**Organisation des BE :**

* Date : se référer à vos emplois du temps
* En groupe : ceux du « projet professionnel »
* Exposés de 10/12 minutes  (la contextualisation ne doit pas dépasser 1/3 de cette durée) ; questions, débat et partage d’expérience avec l’auditoire (8/10 minutes)
* Ordre de passage : c’est nous (L. Moisy et C. Barthon ) que le planifieront.

**Tous les étudiant.e.s de M2 participent et évaluent leurs pair.e.s.**

Le support numérique de votre BE (power-point ou autre logiciel) devra être déposé sur Moodle

Nom du cours : [Bilan expérientiel (BE) M2](https://moodle.univ-angers.fr/course/view.php?id=21085)

Dépôt des BE (ppt) : ouverture le 30 août

Fermeture du dépôt : 5 septembre. Quel que soit le jour de passage, vous devez déposer votre support avant le 5 septembre 12h.

**L’évaluation**

Le Master ATDD vous forme à des fonctions d’analyse, d’expertise, de montage de projets. Vous devez donc être capable d’évaluer les informations disponibles, la faisabilité ou la pertinence d’un projet. Il vous faudra parfois dire à certains acteurs, collègues ou porteurs de projet que leur projet, leur analyse ne sont pas adaptés, réalistes ou adéquats. Le bilan expérientiel du semestre 3 vous entraine à cet exercice : ce sont les étudiants qui notent les étudiants (évaluation par les pairs). Chacun devra évaluer 100% des étudiants de son groupe.

Chaque étudiant s’évalue également lui-même (auto-évaluation).

L’enseignant évaluera en parallèle de ce protocole. Si votre évaluation est différente de +/- 2 pts, c’est l’évaluation de l’enseignante qui sera prise en compte.

En cas de défaillance de Moodle, l’évaluation se fera à partir d’un listing que je vous enverrai. Les M1 ne participent pas à la notation. Je vous précise que Moodle repère les évaluateurs qui sur-notent ou sous-notent (c’est-à-dire que si l’ensemble des évaluateurs a mis une note entre 08 et 11 à un étudiant et qu’un évaluateur met 18 ou bien 02 au même étudiant, Moodle repère l’évaluateur en question).

*Rappel : Tous les étudiants passent en bilan expérientiel, même si vous n’êtes pas sûrs d’être admis en M2 (les séances de bilan ont lieu avant le jury de 2eme session). Si jamais vous deviez redoubler, votre note sera conservée pour l’année prochaine.*